



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Cannes (06)  
Hôtel de Ville annexe  
31 boulevard de la Ferrage, BP  
140  
06406 Cannes Cedex

**AVIS DE MARCHÉ.  
SERVICES****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Ville de Cannes (06), Contact : Direction des Achats, à l'attention de Monsieur le Maire ou son représentant, l'Adjoint délégué, Hôtel de ville de Cannes – Place Bernard Cornut Gentille CS 30. 140, 06406 Cannes Cedex, FRANCE. Tél. : +33 497064550. Fax : +33 497064540. Courrier électronique : marches-publics@ville-cannes.fr.

**Adresse(s) internet :**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.cannes.com>

Site du profil d'acheteur : <https://www.e-marches06.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Direction des Achats 3 rue des Fauvettes , Contact : Service juridique , 06400 Cannes, FRANCE. Tél. +33 497064550. E-mail : marches-publics@ville-cannes.fr. Fax +33 497064540. Adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>.

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Direction des Achats 3 rue des fauvelles , à l'attention de Direction des achats, du lundi au vendredi - hors jours fériés- de 8 h 30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 06400 Cannes, FRANCE. Tél. +33 497064550. E-mail : marches-publics@ville-cannes.fr. Fax +33 497064540. Adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Direction des Achats 3 rue des fauvelles , à l'attention de Direction des achats, du lundi au vendredi - hors jours fériés- de 8 h 30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 06400 Cannes, FRANCE. Tél. +33 497064550. Fax +33 497064540. Adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>.

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)**

Autorité régionale ou locale.

Services généraux des administrations publiques.

**Section II : Objet du marché****II.1) DESCRIPTION****II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Fourniture, maintenance et entretien de mobilier urbain de collecte

**II.1.2) Type de et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services**

Services

Services d'entretien et de réparation

Lieu principal d'exécution : Ville de Cannes 06400 CANNES

Code NUTS : FR823

**II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Durée de l'accord-cadre :** Durée en mois : 48

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Le marché est décomposé en 3 lots définis comme suit : Lot n° 1 : Fourniture, distribution et maintenance de conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre Lot n° 2 : Fourniture de colonnes aériennes destinées à la collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre Lot n° 3 : Entretien des points d'apport volontaire aériens et enterrés

**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

50222000 , 90918000 , 44613800

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.****II.1.8) Informations sur les lots**

**Division en lots :** Oui.

**Il convient de soumettre des offres pour :** un ou plusieurs lots .

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non****II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

### II.2.1) Quantité ou étendue globale

La consultation donnera lieu à un marché à bons de commande, en application de l'article 77 du Code des marchés publics dont les prestations seront susceptibles de varier annuellement de la manière suivante :

Lot 1 : montant minimum annuel : 102 272,73 euros HT - sans montant maximum

Lot 2 : sans montant minimum annuel - montant maximum annuel : 18 181,82 euros HT

Lot 3 : montant minimum annuel : 79 545,45 euros HT - sans montant maximum

### II.2.2) Informations sur les options

**Options : Oui.**

#### Description de ces options :

La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 Mois, à compter de la notification du marché.

Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP soit 3 fois, pour une période de 12 Mois, soit une durée maximale de 48 Mois.

A défaut de décision expresse du pouvoir adjudicateur 4 mois au plus tard avant la date anniversaire, le marché sera considéré comme tacitement reconduit.

Toutefois, le titulaire peut refuser la reconduction ; dans ce cas il devra, par décision motivée, notifier son refus au pouvoir adjudicateur par LRAR 5 mois au plus tard avant la date anniversaire du marché. A défaut de refus exprès avant ce délai, le titulaire sera alors tenu d'accepter la reconduction.

### II.2.3) Informations sur la reconduction

**Nombre de reconductions éventuelles :** Fourchette : entre 1 et 3

## II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

## Informations sur les lots :

### LOT N° 1 : Fourniture, distribution et maintenance de conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre

#### 1) Description succincte

Fourniture, distribution et maintenance de conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre :  
o Maintenance de l'ensemble du parc de conteneurs ;  
o Gestion du parc.

#### 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

50222000

#### 3) Quantité ou étendue

Montant minimum annuel de 102 272,73 euros HT - sans montant maximum annuel

#### 4) Durée du marché ou dates de commencement/d'achèvement

#### 5) Informations complémentaires sur les lots

### LOT N° 2 : Fourniture de colonnes aériennes destinées à la collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre

#### 1) Description succincte

La Ville de Cannes souhaite acquérir des colonnes aériennes pour le tri du verre, pour la collecte des emballages et les ordures ménagères. Le présent marché a pour objet la fourniture simple de colonnes d'un volume compris entre de 2m3 et 4m3 et devront être :

o munies d'un système Kinshofer pour le vidage en partie supérieure ;  
o munies d'une porte d'ouverture et de fermeture automatique en partie inférieure ;  
o insonorisées afin de réduire les nuisances sonores lors du remplissage du verre ;  
o munies d'une surface permettant d'y apposer des affiches autocollantes d'information (ces dimensions devront être précisées par le candidat).

#### 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

44613800

#### 3) Quantité ou étendue

Sans montant minimum annuel - montant maximum annuel de 18 181,82 euros HT

#### 4) Durée du marché ou dates de commencement/d'achèvement

#### 5) Informations complémentaires sur les lots

### LOT N° 3 : Entretien des points d'apport volontaire aériens et enterrés

#### 1) Description succincte

Entretien des points d'apport volontaire aériens et enterrés.

o Lavage des conteneurs aériens ;  
o Lavage des colonnes aériennes ;

o Lavage des conteneurs enterrés (cuves et ascenseurs).

**2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90918000

**3) Quantité ou étendue**

Montant minimum annuel : 79 545,45 euros HT - sans montant maximum annuel

**4) Durée du marché ou dates de commencement/d'achèvement**

**5) Informations complémentaires sur les lots**

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

#### **III.1.1) Cautionnement et garanties exigés**

#### **III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

- Pas d'avance prévue
- Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement.
- Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours
- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la ville au budget annuel
- Financement sur fonds propres
- Prix unitaires, révisibles

#### **III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 51-VI-1 du Code des marchés publics.

#### **III.1.4) Autres conditions particulières**

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui.**

Le transfert des salariés lors d'un changement de prestataire intervient, soit lorsque les conditions de l'article L. 1224-1 du Code du travail, soit lorsqu'une convention collective le prévoit (directive communautaire 2001/23/CE du 12 mars 2001). Dans le cadre de l'application de cette directive, le nouveau titulaire du lot 1 est susceptible de reprendre les salariés du titulaire précédent ou en place.

Le dossier de consultation des entreprises comporte une information (en annexe) sur la reprise du personnel (montant global de la masse salariale) pour le lot 1.

### **III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

- DC1 (nouvelle version disponible sur [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)) ou lettre de candidature accompagnée des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, y compris en cas de groupement, la nature de ce dernier et les habilitations nécessaires pour représenter les cotraitants.
- La copie du ou des jugements prononcés à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire.
- La déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun cas mentionné à l'article 43 du Code des marchés publics (en l'absence de DC1)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1, L5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du Code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France (en l'absence de DC1)
- La déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier que le candidat (pour un groupement tous les co-traitants) a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2014 (en l'absence de DC1)
- Une déclaration sur l'honneur (en l'absence de DC1) attestant :
  - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
  - avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission

#### **III.2.2) Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

- DC 2 ou la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices

**Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**

Aucun niveau spécifique minimal n'est exigé des candidats

#### **III.2.3) Capacité technique**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

- La déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**

:Aucun niveau spécifique minimal n'est exigé des candidats

**III.2.4) Informations sur les marchés réservés**

**Marché réservé : Non.**

**III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES****III.3.1) Information relative à la profession**

**La prestation est réservée à une profession particulière : Non.**

**III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non.**

**Section IV : Procédure****IV.1) TYPE DE PROCÉDURE****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION****IV.2.1) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non****IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

15/081

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché****IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

**Documents payants : Non**

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

**Mardi 03 novembre 2015 - 12:00**

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).**

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres**

**Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non**

**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUVELLEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable : Non.**

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPEENNE**

**Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non.**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Il est possible de consulter et de télécharger le Dossier de Consultation des Entreprises sur le site [www.e-marches06.fr](http://www.e-marches06.fr). Identifiant

maître d'ouvrage : Mairie de Cannes (06)

Les dossiers contenant les candidatures et/ou les offres devront être envoyés par pli recommandé avec accusé de réception, ou par tout moyen permettant de donner une date certaine de réception

Les offres seront contenues dans une enveloppe parfaitement identifiable portant la mention ci-après :

" Affaire n°15S0081 - Fourniture, maintenance et entretien de mobilier urbain de collecte lot n° ... - Ne pas ouvrir ".

Les candidats peuvent également transmettre à l'adresse Internet [www.e-marches06.fr](http://www.e-marches06.fr) les candidatures et les offres par voie électronique en vertu des art. 48 et 56 du C. marchés publ. et des arrêtés pris pour leur application (arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics - NOR: ECEM0929046A et arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique entrant en vigueur le 1er octobre 2012) - les certificats de signature électronique seront examinés selon l'arrêté (acceptation des certificats conformes au RGS ou équivalent).

Adresses auprès desquelles des informations peuvent être obtenues :

Renseignements administratifs : Direction des Achats - TEL : 04 97 05 06 45 50 - FAX : 04 97 06 45 40 - Courriel :

[marches-publics@ville-cannes.fr](mailto:marches-publics@ville-cannes.fr) - Adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

Renseignements techniques : Direction de la Propreté Urbaine - TEL 04 97 06 47 86 - FAX :04 97 06 48 08

**Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21 septembre 2015**

## **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nice 33 boulevard Franck Pilatte – BP 4179 06359 NICE CEDEX 4 FRANCE. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831.

#### **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges en matière de marchés publics (CCIRAL) Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat Général pour les Affaires Générales - Bd Paul Peytral 13282 Marseille CEDEX 20 FRANCE. Tél. +33 491156374. Fax +33 491156190.

### **VI.4.2) Introduction des recours**

#### **VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Ville de Cannes - Direction des achats– Service juridique 3 rue des Fauvettes 06400 CANNES FRANCE. Tél. +33 497064550. E-mail : [marches-publics@ville-cannes.fr](mailto:marches-publics@ville-cannes.fr). Fax +33 497064540. Adresse internet : <http://www.cannes.com>.

## **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

21 septembre 2015